

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2017

Date convocation : 04/12/2017

Excusés - Absents : JEAMBRUN Stéphane, DESSOLIERS Lydie, DOUZIECH Gérard, SOARES Américo

Secrétaire de séance : Damien MERCADIER.

1-Recrutement Agence Postale Communale : Rappel du départ à la retraite de Chantal ASSIE au 31/12/2017 et recrutement de Marie-Line BONNAFOUS au 01/12/2017 pour la remplacer. Il y a lieu de signer un CDD de 1 an à compter du 01/01/2018 avec Mme BONNAFOUS. Accord à l'unanimité

2-Agence Postale – Travaux d'accessibilité : dans le cadre de l'AD'AP, la commune doit rendre accessible l'ensemble des bâtiments ouverts au public. Il est décidé d'effectuer, dans un premier temps ces travaux pour l'accessibilité de l'APC, en créant une ouverture dans le sas actuel de la mairie. Présentation de plusieurs devis, dont celui de M.COUGOUREUX Frédéric qui est retenu, pour un montant HT de 3 531.40€, soit 4 237.68 € TTC. Il y a la possibilité de solliciter l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la DETR. Accord à l'unanimité pour faire cette demande de subvention.

3- Aire du Viaduc du Vaur : Exposé des différents travaux qui ont été réalisés à l'aire du Viaduc du Vaur depuis le départ de l'entreprise LASSARAT : des travaux de débroussaillage et d'aménagement effectués par l'entreprise Pascal RIEUNEAU et le groupe d'insertion vers l'emploi Trajectoire.

Après multiples contacts et négociations, le montant des travaux égal à 7 580 € TTC a été pris en charge dans sa totalité par la SNCF, que le CM remercie. Merci aussi à Benoît RAVAILHE qui a prêté main forte avec son matériel pour cet aménagement.

Proposition d'une nouvelle dénomination pour cette aire de vision : plusieurs noms sont proposés : aire du Viaduc, aire Paul Bodin, Terrasse du Yunnan, mais aucune décision n'est prise à ce jour

4- Pont bascule : présentation de devis de l'entreprise ACT pour la réparation du pont bascule d'un montant de 5 208 € HT, pour l'automatisation 4 570. € HT. Benoît RAVAILHE a contacté l'entreprise AMIEL, qui lui a donné une estimation de 7 à 8 000 € HT.

Il est décidé de laisser le pont bascule en libre-service en posant une affiche informant les personnes, que le pont n'est plus homologué. Un courrier sera adressé aux communes qui participaient jusqu'à ce jour aux frais de vérification annuelle (Pampelonne, Tréban et Moularès) .

5-Questions diverses :

***Retable et toile :** la restauration de la toile est presque terminée, elle sera finie courant 2018. Un point financier est exposé : actuellement 18 013.20 € TTC de travaux ont été réglés, 12 015.20 € de subvention (Etat, Région, Département) sont perçus, 2 955 € de TVA sont à récupérer dans 2 ans et les dons reçus à ce jour s'élèvent à 5 625 €.

Se pose la question du lieu de dépôt de la toile terminée en attendant la restauration du retable. Mme AZAM va prendre contact avec les paroissiens et le prêtre du secteur, M.CORMARY.

***Eglise de Fournials :** Revoir le couvreur pour des lauzes qui auraient glissé .Michel KOSTIW doit rappeler Christophe VERDIER.

***Accueil familial :** Arrivée le 16/12, de Mme LACHERET Patricia qui a obtenu l'agrément pour l'accueil de 3 personnes âgées ou handicapés à l'accueil familial de Tanus.

***Vestiaires foot :** présentation des devis de M.PAGES et COUGOUREUX pour le remplacement des fenêtres dans les douches. Devis trop élevés ou incomplets. Pourquoi ne pas poser des pavés vitrés fixes qui laissent passer la lumière. Contacter les responsables du foot pour suite à donner. .

***Travaux ancien presbytère :** Comme convenu avec SOLIHA, le logement est libre de ses locataires, les travaux vont commencer très prochainement.

Il faut trouver une solution pour l'alimentation en eau de l'église qui est actuellement branchée sur le compteur du presbytère. Benoît RAVAILHE propose et cela est accepté, de s'alimenter en partant du monument aux morts. Gilles pourrait s'en occuper.

***Horloge de l'église en panne :** Benoît RAVAILHE s'en occupe avec Gilles, il y a peut-être la possibilité de réparer ou refaire un pignon.

***Pigeons envahissants** Lecture du courrier de Mme PIASCO concernant le nombre excessif de pigeons qui de l'ancienne minoterie vont aussi sur sa maison, ses fenêtres, etc... Voir avec la société de chasse, ce qu'e l'on peut faire.

***Eclairage public :** programmer avec le SIER l'EP au lotissement de Puech Redon pour la fin de l'année, voir aussi pour prolonger celui de la rue de Tréban, compte tenu des nouvelles constructions.

***Accès cour ancienne gare SNCF :** suite à un nouvel accrochage de la clôture de M et Mme GODARD, il est décidé de mettre en place des panneaux pour interdire l'accès aux gros gabarits (camions, bus). Benoît RAVAILHE propose de poser 2 gros cailloux à l'angle du terrain de M et Mme GODARD, sous leur boîte aux lettres pour limiter les approches trop poussées à ce niveau de la clôture.

***Gaz Radon :** information est donnée sur la présence possible sur notre territoire de gaz Radon. C'est un gaz radioactif présent naturellement dans le sol. Les particuliers volontaires peuvent installer dans leur habitation un dosimètre pour mesure le taux de radon dans leur habitation. Se rapprocher de la mairie pour plus d'information.

***Licence 4 :** Mme LAURAS Marie Lys nous a fait savoir qu'elle souhaitait vendre sa licence de vente de boissons, 4° catégorie et si cela pouvait intéresser la mairie. Il est décidé de ne pas acheter cette licence.

***Timbre sur le Viaduc du Viaur de Paul Bodin :** sortie le 06 et 07 juillet à Tanus.

***Local ancien CLAE :** ce local inoccupé pourrait être utilisé pour exposer le viaduc en mécano que M. Juishomme a donné à la mairie, et d'autres objets en rapport avec le viaduc du Viaur.

Par ailleurs se pose la question du financement du Viaduc exposé lors de la Foire du Ségala en septembre, dans le stand de VVV, que nous avons gardé. Son coût est de 1 500 €, il est proposé que le Comité de la Foire, l'association VVV et la mairie paient 500 € chacun. Proposition validée à la majorité (0 contre, 2 abstentions et 9 pour).

La séance est levée à 23h15

Madame le Maire de Tanus,
Rolande AZAM

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Rolande Azam'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE TANUS' around the top edge and '1983' at the bottom. In the center of the stamp is a heraldic emblem featuring a rooster.